

Social Le secteur de l'aide à domicile se mobilise.
Une manifestation est organisée aujourd'hui à Paris

«La précarisation, ça suffit ! »



■ En juillet dernier les salariés d'Eliad avaient organisé une manifestation en Haute-Saône. Archives D.R.

DEUX BUS ont été affrétés, l'un au départ de Besançon, l'autre de la Haute-Saône, soit plus de cent Frانس-Comtois qui « monteront » aujourd'hui dans la capitale pour manifester devant le ministère de la Santé. « C'est une mobilisation importante pour ce type d'action », souligne la CFDT santé sociaux, à l'origine de l'appel. Les mouvements de grève sont rares dans le secteur de l'aide au maintien à domicile. Très rares, même, note Laurent Legrand, délégué du personnel CFDT au sein d'Eliad, structure qui emploie près de 1.200 personnes dans le Doubs et la Haute-Saône. « Là, on est vraiment au bout. C'est le ras-le-bol complet ».

« Presque réduites à payer pour travailler »

Une décision du gouvernement a fait office de déclencheur : l'augmentation de salaire de 1 % signée par les employeurs et quatre organisations syndicales en avril

dernier a été retoquée en octobre. Les ministères, explique Christelle Tisserand, secrétaire générale de la CFDT Santé-sociaux du Doubs, ont refusé l'agrément. « Cette situation n'est plus acceptable. Cela fait cinq ans que les salarié(e)s n'ont pas eu la moindre augmentation de salaire. Cinq ans également que leurs indemnités kilométriques n'ont pas été revalorisées. Ces professionnel(le)s, des femmes à 97 %, sont souvent en temps partiel subi. Elles se retrouvent en grande précarité, presque réduites à payer pour travailler. »

D'un côté, donc, de petits revenus – 800 à 900 euros en moyenne selon Laurent Legrand. De l'autre, des conditions de travail qui se dégradent d'après Christelle Tisserand, « ce qui risque à terme d'altérer la qualité du service apporté ».

« Le financement du secteur est loin d'être à la hauteur des besoins de la prise en charge », souligne la secrétaire générale de la CFDT

santé sociaux du Doubs. « Tout le monde est pour le maintien à domicile, résume de son côté Sylvie Grandjean, déléguée syndicale CFDT au sein d'Eliad en Haute-Saône. Mais rien n'est fait pour que ce soit fait dans de bonnes conditions. »

Aux yeux des professionnels, il y a urgence : de nombreuses structures sont en difficulté, au bord de la cessation de paiement. « Si rien n'est fait, tranche Laurent Legrand, on va droit dans le mur ». Et, pourtant, souligne-t-il, le secteur est « pourvoyeur d'emplois » – soit 2.600 personnes dans le Doubs qui suivent 18.200 personnes par an.

La filière doit être « organisée », « structurée », conclut Christelle Tisserand. « Et ses professionnels doivent impérativement être reconnus. Il s'agit de salariés de grande valeur. »

Le mot d'ordre aujourd'hui : « La précarisation des salariés précaires, ça suffit ! »